

LE JEU M'A DÉTRUIT !

Par anonymous Posté le 23/07/2013 à 08:28

Pour le jeu, j'ai fait subir 60.000 € de dette à mon couple. Les huissiers, le dossier de surendettement à la BDF, et j'ai continué à jouer, alors que ma femme fonctionnaire gagnait bien sa vie et que le 6 du mois à sec !!

Résultat: le 24 juin 2013 ma femme n'en pouvant plus fait une tentative de suicide sur son lieu de travail, hospitalisée, maison de repos !!

Mais depuis ce 24 juin, ma femme n'est jamais revenue à la maison , elle m'a quittée !!!!

Pour le jeu, j'ai détruit ma femme mentalement, physiquement , une femme qui m'aimait, avec qui j'avais une vie joyeuse !!

Nous étions pacsés, depuis le 22 février 2012 et pacs rompu officiellement le 10 juillet 2013. Moi je ne suis pas solvable, donc ma femme au titre de conjointe solidaire, devra assumer seule mes dettes !!!!

Aujourd'hui, j'a envoyé au ministère de l'intérieur , mon interdiction volontaire de jeu, pris un RDV pour suivre une thérapie au service addiction de l'hôpital de ma ville !!

Et j'ai le déclic, pour m'interdire les jeux grattage !!

Ayant déjà eut le déclic et suivi une cure en clinique privée pour l'alcool en mai 1983, et depuis je suis toujours abstinent !!

Vous qui avez retrouvé cette liberté, sans cette monstrueuse addiction au jeu, es je pris les bonnes décisions pour commencer ??